

actu.fr

École Jeanne-Magny à Dieppe : Les parents d'élèves contre la fermeture d'une classe

Augustin Augustin Bouquet des Chaux

3-4 minutes

Les parents d'élèves de l'école maternelle Jeanne Magny de Neuville-lès-Dieppe se mobilisent contre un projet de fermeture de classe. Le rectorat devrait statuer jeudi 4 juillet.

Publié le 3 Jul 19 à 11:24



Les parents d'élèves de l'école maternelle Jeanne Magny se

sont rassemblés devant les grilles de l'établissement de **Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime)**, mardi 2 juillet 2019, pour protester contre le projet de fermeture d'une classe voulu par le rectorat. (©Les Informations Dieppoises)

C'est une bien mauvaise nouvelle qui a cueilli à froid les parents d'élèves et le corps enseignant de l'école maternelle **Jeanne-Magny à Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime)**.

Lors de la dernière semaine du mois de juin, le Rectorat de **Rouen** a fait savoir qu'il réfléchissait à supprimer une des trois classes de l'école pour la rentrée de **septembre 2019**. La raison avancée pour motiver cette décision, le manque d'effectif.

Il manque quatre élèves

« Selon eux, il manque au moins quatre élèves pour l'année prochaine » explique l'un des parents d'élèves de l'école, présent devant les grilles pour protester **mardi 2 juillet 2019**.

Lire aussi : [Collège Braque à Dieppe : les parents bloquent l'entrée des profs](#)

L'école maternelle passerait de **62 à 53 élèves** à la rentrée de **2019**. Mais les chiffres ne sont pas bons, selon une maman d'élève.

Le problème, c'est que ce total ne prend pas en compte les six enfants de très petite section que nous allons accueillir car les élèves de moins de trois ans sont sortis des effectifs.

Outre la hausse importante du nombre d'élèves par classe, de **20 à potentiellement 28**, la suppression d'une classe à l'école **Jeanne-Magny** entraînerait la mutation d'une

enseignante.

Une situation ubuesque pour le maire de **Dieppe (Seine-Maritime)**, **Nicolas Langlois**.

Les projets en stand-by

〔 Nous parlons d'une personne à qui il ne reste qu'un an avant la retraite et qui ne sait pas où elle sera en septembre.

Le maire a notamment mis en avant la date de l'annonce d'une possible suppression de classe, à savoir la fin juin pour une reprise des cours en septembre, comme un élément très handicapant.

Lire aussi : [Le collège Braque fait entendre sa colère à Dieppe](#)

Du côté de l'école, impossible de préparer sereinement la rentrée prochaine assure un autre parent d'élève.

〔 Tous les projets ont été mis en stand-by.

Car impossible d'emmener un groupe d'enfant lire à la bibliothèque du **Drakkar** ou bien à la piscine si une seule enseignante doit s'occuper d'au moins **28 élèves**.

Décision jeudi 4 juillet 2019

« Nous ferons tout pour que la classe reste ouverte. Cette procédure est déstabilisante pour les équipes éducatrices et pour les parents » poursuit **Nicolas Langlois**.

Lire aussi : [Fermetures de classes à Dieppe : les explications du rectorat](#)

« Ce qui est énervant, c'est qu'une décision risque d'être

prise alors que nous savons très bien que les quatre élèves manquant aujourd'hui, nous les aurons à la rentrée » conclut une maman d'élève.

La décision définitive sera prise **jeudi 4 juillet 2019** matin au cours d'un conseil départemental de l'Éducation nationale organisé à **Rouen**.